

Service : Tourisme

Dossier suivi par : Virginie WITKOWSKI

Tél : 03.28.68.29.79

Mail : virginie.witkowski@ot-hautsdeflandre.fr

Réf. : AF/ ML/ COD/VW/2022/590

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Bergues, le 5 décembre 2022

Objet : Adhésions 2023

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Lors de son Conseil d'Exploitation du 17 octobre 2022, les membres de l'Office de Tourisme des Hauts de Flandre ont adopté les tarifs des adhésions pour l'année 2023 et nous avons le plaisir de revenir vers vous pour vous proposer de renouveler ce partenariat.

Les tarifs adoptés n'ont pas été modifiés et seront les suivants :

- Association : 20€
- Prestataire de service (aide aux hébergeurs) / artistes : 30€
- Commerces (hors restauration et hébergement) / activités de loisirs : 45 €
- Restauration : 50€
- Hébergements : 55€
- Membres bienfaiteurs : montant libre

Un système de dégressivité sera appliqué pour les adhésions multiples. Une remise de 20€ sera appliquée pour 2 adhésions et une remise supplémentaire de 10 € pour toute adhésion additionnelle (-30€ pour 3 adhésions, -40€ pour 4 adhésions...)

Si vous souhaitez adhérer, merci de compléter **avant le 31 décembre 2022** le document via le lien suivant : <https://forms.gle/XKBXssMqNgsD81cv5>

Merci de transmettre par la même occasion les photos nécessaires à la réalisation du guide 2023 et à l'insertion des informations sur notre site internet (www.ot-hautsdeflandre.fr).

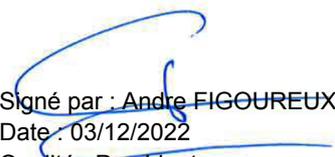
À la suite du retour de votre demande d'adhésion, vous recevrez début 2023, une facture pour vous acquitter de celle-ci.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous informer des autres actions mises en œuvre par l'OTI à destination de nos visiteurs.

Madame Ingrid BAILLIEUL, en charge de ce dossier et Madame Virginie WITKOWSKI, Directrice de l'OTI, restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous accorderez à notre demande, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de notre meilleure considération.

André FIGOUREUX
Président CCHF


Signé par : André FIGOUREUX
Date : 03/12/2022
Qualité : Président

Maryse LEPROVOST
Présidente de l'OTI